

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 16 mars 2018

Personnes présentes :

- Les enseignants : A. Bégu (directrice), S. Yalcin, M. Curnillon, I. Zanconato, V. Lohez, L. Lemoigne, M. Deboeuf, S. Beauve, A-L Arlot, A. Minginette, M. Lizon A Lugin, A. Koenig
- Les représentants élus des parents d'élèves : C.Piroux, M.Servignat, C.Pereira, A.Rollet, A.Brégand, A. Daujat-Jouvent, N. Traynard, M. Bourciat, G. Teissier, H. Teissier
- La commune de Val Revermont : A.Moncel.
- Les ATSEM : F. Perdrix, S. Michon, M. Tholas

Excusées : Mme Broise, IEN Bourg II ; Mme Wiel (maire) ; E. Degenève , A.Gimaret, E.Devaux, C.Jacquet (enseignantes) ; F.Marmonnier, J. Mathorel (représentantes élues des parents d'élèves)

Début de la séance à 18h.

1. Point sur les projets de classe

Maternelle : Le projet « jardin partagé » continue (plantations à venir).

Les élèves de PS sont allés visiter la chèvrerie de Cuisiat. Elle se rendra début juin à Bouvent avec la classe de PS/MS/GS pour une sortie vélo (la mairie assurera le transport des vélos).

Les classes de Mmes Yalcin et Koenig abriteront une couveuse fin avril afin de faire éclore des œufs, les petits poussins seront ensuite hébergés au sein de la ferme du Mas Tabouret à Treffort

La classe de GS a reçu ses correspondants de Jasseron en janvier et ira les rencontrer le 24 mai pour continuer les échanges.

Tous les GS de l'école iront visiter Touroparc le 25 juin.

Toutes les classes poursuivent un projet musique avec les intervenants musique pour préparer les portes ouvertes.

Les enseignantes de maternelle font part au conseil d'école de l'achat de tablettes I Pad afin d'y installer un logiciel professionnel pour la mise en place des carnets de suivi des compétences des élèves. Cet achat a été financé en partie grâce à la vente de torchons personnalisés.

Cycle II : Les 2 classes de CP préparent leur seconde visite au parc des Oiseaux (fin avril).

Les CE1 suivent depuis janvier un cycle piscine de 16 séances, financé par la communauté d'agglomération du bassin de Bourg en Bresse.

La classe de Mme Lizon se rendra à Montfleur pour visiter un moulin et y faire du pain.

Les classes de CE1 et de CE1/CE2 iront en randonnée à destination du Mont Myon.

La classe de CE1/CE2 visitera le musée des Pays de l'Ain le 15 mai. Elle crée actuellement un jeu de l'oie sur les légumes qui sera présenté le jour des portes ouvertes.

Cycle III : La classe de CE2/CM1 échange régulièrement avec la classe de GS (lecture d'albums/ dégustation de crêpes)

Visite du collège Victoire Daubié pour les futurs sixièmes.

Sortie à Lyon le 26 avril (pour les 4 classes de cycle 3) pour visiter le planétarium de Vaux en Velin et effectuer un rallye découverte dans le vieux Lyon.

Les CM2 ont passé leur permis internet ainsi que leur permis vélo.

Les classes préparent une batucada avec l'aide des intervenants musique. Elle sera présentée aux élèves de maternelle et de cycle 2 lors du carnaval interne de l'école, puis lors du festival Musicollines le samedi 30 juin par les élèves volontaires.

Deux classes de CM1/CM2 ont participé au rallye maths transalpin cette année.

Tous les élèves de CM auront une animation sur le devenir de nos déchets avec visite du site d'enfouissement de la Tienne le mercredi 9 mai.

Le cycle kayak devrait être reconduit cette année pour les élèves de CM sous réserve de parents accompagnateurs agréés en nombre suffisant. M Lemoigne attire l'attention des membres du conseil d'école sur le devenir de l'association (gérant les kayaks entreposés à la Grange du Pin) mise en sommeil depuis quelques années.

2. Les rythmes scolaires pour la rentrée 2018.

A l'issue du conseil d'école exceptionnel, la demande de dérogation pour un retour à la semaine de 4 jours a été présentée aux services de l'Education Nationale. Cette demande a reçu une réponse positive sous réserve du service de transports.

Rappel des horaires mis en place à la rentrée 2018 : 8h45/12h et 13h30/16h15

La Treffortine fonctionnera les mercredis avec des inscriptions possibles en demi-journée ou en journée complète avec déjeuner (ou pas).

3. Les effectifs prévus.

28 PS
30 MS
32 GS
Soit 90 élèves en maternelle

28CP
42 CE1
36 CE2
30 CM1
43 CM2
Soit 179 élèves en élémentaire

Total : 269 élèves sur 11 classes (moyenne : 24,5 élèves par classe)

4 Les actions du sou des écoles laïque

Carnaval prévu le samedi 24 mars (défilé ; inauguration des girouettes ; incendie du bonhomme carnaval ; animation « guinguette »)
Vente de plants le samedi 5 mai matin (en partenariat avec l'ADAPEI)
Barbecue (sur réservations) lors des portes ouvertes du 29 juin.
Musicollines 30 juin

Nous vous rappelons que le Sou des Ecoles prend en charge tous les transports et sorties des classes : Parc des Oiseaux à Villars les Dombes (CP), visite de la chèvrerie (PS), échange avec les correspondants de Jasseron (GS), Sortie à Lyon (Cycle 3), visite du moulin de Monfleur (CE1), musée des Pays de l'Ain (CE1/CE2), sortie à Touroparc (GS). Chaque classe a un budget de 830€ environ.

5. La gestion des absences

Le contrat d'Annie Prats, ex-EVS de l'école a été converti et elle n'assure plus les mêmes fonctions, elle peut être amenée à se rendre dans d'autres écoles.

En conséquence, les parents doivent prévenir de l'absence de leur enfant par téléphone ou par mail impérativement avant 8h30. Tout message laissé après 8h30 ne pourra pas être pris en compte dans la mesure où les enseignants et les ATSEM sont dans les classes.

De même, tous les messages concernant les changements exceptionnels de prise du car ou de garderie ne seront pas traités après 12h. Pour les TAP téléphoner à Elodie Moissonnier.

Le changement est difficile à mettre en place auprès de certains parents malgré le mot collé dans les cahiers dès le retour des congés d'hiver.

Monsieur Moncel s'inquiète des parents ayant un empêchement de dernière minute.

6 Questions des représentants élus des parents d'élèves.

- Certaines familles auraient aimé avoir plus d'informations sur les cours de langue étrangère pour l'an prochain. Notamment pourquoi et comment le choix de ces langues.

Les cours d'ELCO sont facultatifs et hors temps scolaire. Ils sont le fruit d'accords bilatéraux avec les pays concernés. Les consulats recrutent et paient les enseignants. Le choix est laissé aux consulats en liaison avec l'Education Nationale. Aucun cours ne devrait avoir lieu à l'école l'an prochain car il y a trop peu de demandes.

- Plusieurs parents ont rapporté un manque de bienveillance éducative (langage inapproprié voire dévalorisant envers les enfants). Certains parents (notamment en CE1) en ont rendu-compte à l'enseignante. Mais d'autres n'ont pas osé craignant un manque de discernement pour leur enfant....point de vigilance !

Les enseignants sont surpris de cette question et n'ont eu aucun retour à ce sujet (1 parent en CE1). Ils sont favorables à ce que les familles concernées prennent contact avec les enseignants « mis en cause » par le biais des représentants de parents ou de la directrice. Une rencontre sera proposée avec la présence d'une tierce personne si la famille le juge nécessaire.

- Les parents aimeraient pouvoir être prévenus (par sms par exemple) quand un car est annulé....ce qui éviterait des enfants laissés seuls sur le bord de la route.

Ce n'est pas du ressort de l'école mais de celle du Conseil Départemental. M Moncel les contacte.

Prochain conseil d'école : le mardi 12 juin à 18h30